



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PORTANT SUR L'ANNEE 2024 DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORET DE SAINT-GERMAIN ET MARLY

Réunion tenue le 15 mars 2024 à 15h00 à la Maison des Associations de Saint-Germain-en-Laye

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

- Présentation par Mark VENUS, Maire-adjoint de la ville de Saint-Germain-en-Laye, chargé des Activités Economiques, du projet de la plaine de la Garenne
- Présentation par Monsieur Pierre-Emmanuel SAVATTE, Directeur ONF de l'Agence territoriale Île-de-France Ouest, de la prolongation du Tram 13 et des compensations pour la forêt
- Rapport moral de l'année 2024
- Rapport financier de l'année 2024
- Perspectives 2025
- Election des administrateurs
- Questions diverses
- Verre de l'amitié

L'Assemblée générale du 15 mars 2025 a réuni 53 adhérents à la Maison des Associations de St-Germain-en-Laye auxquels s'ajoutent 19 pouvoirs reçus.

Dominique Maris a présidé l'AG. Il a présenté les bilans moral et financier de l'association et les différents projets en cours relatifs aux missions de l'association.

Présentation par Mark VENUS, Maire-adjoint de la ville de Saint-Germain-en-Laye, chargé des Activités Economiques, du projet de la plaine de la Garenne

En 2019, la mairie de Saint-Germain-en-Laye a lancé les études pour réaliser le projet de reconquête de 147 hectares de terrains utilisés pour l'épandage des eaux usées de la ville de Paris depuis le 19^{ème} siècle. La ville de Saint-Germain-en-Laye a racheté ces terrains à la ville de Paris fin 2022 avec un objectif politique fort de reconquête écologique, et de permettre ainsi à la Plaine de Garenne de devenir progressivement, de 2032 à 2050 un haut lieu de démonstration opérationnelle de politique décarbonée.

Le calendrier de ce projet pourrait être :

- Préparation dossier avec les pouvoirs publics : en cours
- Concertation au printemps 2025
- Dépôt dossier d'autorisation en juillet 2025
- Enquête publique en 2026
- Arrêté d'autorisation environnementale au début 2027
- Démarrage de l'exploitation 2027 - 2028
- Première tranche terminée : 2032
- Installation d'un ferme photovoltaïque : 2036
- Livraison dernière tranche : 2054

Monsieur Arnaud Péricard, Maire de Saint-Germain-en-Laye, intervient pour soutenir ce projet de renaturation de cette zone qui bénéficiera aux générations à venir.

Présentation par Monsieur Pierre-Emmanuel SAVATTE, Directeur ONF de l'Agence territoriale Île-de-France Ouest, de la prolongation du Tram 13 et des compensations pour la forêt

La phase 2 de la construction du tram 13 a généré des mesures de compensations foncières suite à l'emprise du tram sur la forêt ainsi que des mesures de compensation forestières suite au défrichement.

- Compensations foncières : diverses acquisitions ou échanges pour compenser le foncier forestier utilisé, soit 1,79ha (emprise définitive) et 1,18ha (emprise travaux)
- Compensation forestière : surface défrichée 14,3 ha / surface à compenser 65,9 ha (coefficient 4,6). En forêt de Saint-Germain, la compensation forestière concerne :
 - Nouveaux boisements 1,6 ha (ancienne grande ceinture – partie non réutilisée)
 - Travaux d'amélioration sylvicole additionnels (pendant 20 ans) : plan de gestion des mares, mesures pour les amphibiens, renaturation de l'étang du Cora, restauration de milieux ouverts, restauration de la châtaigneraie historique en forêt de Marly ...
- Hors forêt de Saint-Germain : boisements complémentaires sur l'Île d'en Haut à Conflans, forêt de Maubuisson ...

Rapport Moral

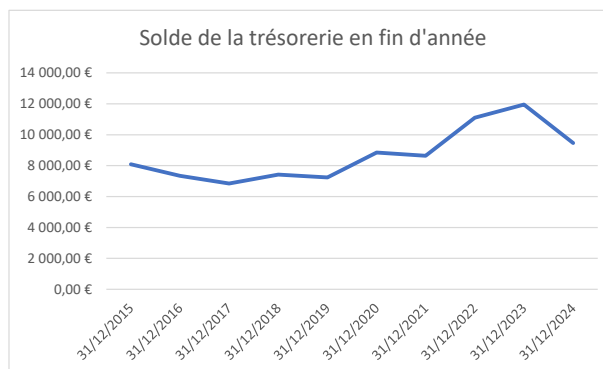
- 30 sorties organisées pour 15 thèmes différents ayant réuni 266 adhérents
- 165 adhérents en 2024 vs. 157 en 2023
- Participation aux forums des associations de Saint-Germain, Marly-le-Roi, l'Etang-la-Ville, Louveciennes, Saint-Nom-la-Bretèche
- Participation à l'opération « Forêt propre » du 5 octobre 2024
- Première participation au Festival Les Nuits des Forêts (sortie nocturne)
- Cinq réunions du Conseil d'Administration des Amis de la Forêt de Saint-Germain et de Marly
- Une AG ordinaire
- Poursuite du partenariat avec l'Office du tourisme de Saint-Germain Boucles de Seine (3 sorties organisées pour 32 personnes) vs. 5 sorties en 2023
- 2 lettres à nos adhérents (janvier et septembre) vs. 3 en 2023
- Initialisation de la première convention avec l'ONF pour la gestion des oratoires de la forêt de Saint-Germain
- Retour de l'oratoire Sainte Geneviève
- Organisation de la journée de plantation participative de février 2025
- Affichage de nos sorties sur les panneaux municipaux
- Recherche de nouveaux administrateurs avec *Passerelles et Compétences*

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

Rapport financier

Situation de trésorerie

- 9 461,33 € au 31 décembre 2024
- En diminution de 2 496,30 € sur un an due principalement au financement exceptionnel de l'opération de plantation participative (2 000 € versés à l'ONF)



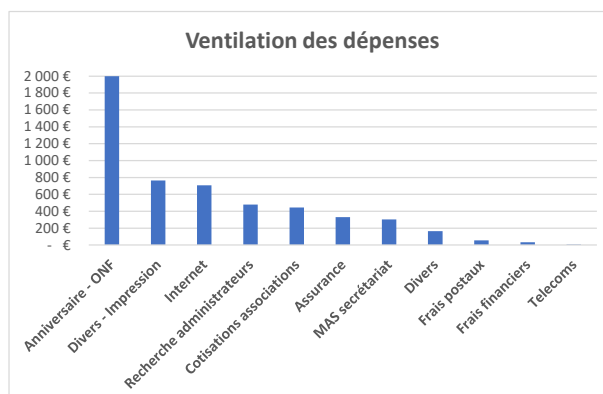
Recettes de l'année : 2 795,71 €

- Baisse de 177,01 € par rapport à 2023
- Les cotisations sont en hausse de 52 €
- Les intérêts sur le livret A augmentent de 183,49 € du fait de la hausse des taux
- Les publications sont en baisse de 103 €
- Les sorties pour nos partenaires et pour les non-adhérents sont en baisse de 309,50 €



Dépenses de l'année : 5 292,01 €

- En hausse de € 3 168,68 €
- Deux dépenses exceptionnelles :
 - Partenariat avec l'ONF : 2 000 €
 - Recherche de nouveaux administrateurs : 480 €
- Renouvellement du notre stock de flyers : 380 €
- Hors dépenses exceptionnelles, nos dépenses sont cohérentes par rapport à 2023



Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Perspectives 2025

Nos activités :

- Le Sentier des oratoires
 - Signature de la convention avec l'ONF
 - Finalisation du nouveau sentier (sécurisé)
 - Sortie du nouveau livret sur le sentier des oratoires (avril 2025)
 - Inauguration de ND de France : le 21 septembre 2025
- Projet de restauration de la croix Saint-Simon avec l'ONF
 - Lauréat du prix Denechau qui récompense un projet de restauration d'oratoire en France,
 - Obtention d'un financement par l'association Connaissance et Sauvegarde des oratoires,
 - Mise en place d'une cagnotte nationale par SOS Calvaires
 - Obtention d'un financement par l'association Art Culture et Foi
 - Nombreuses démarches administratives...
 - Lancement des travaux d'entretien des oratoires et poursuite du travail de balisage !
- Premier concert organisé par notre association dans le cadre du Festival Nuits des Forêts le 13 juin en forêt de Marly
- Poursuite de notre projet pédagogique avec le suivi de la plantation faite en février 2025
- Et encore beaucoup de sorties proposées

Vie de notre association :

- Renouvellement du partenariat avec l'Office du Tourisme
- Initialisation d'un partenariat avec l'AGASEC
- Partenariat avec FNE pour une opération de nettoyage
- Révision des statuts
- Dossier pour obtenir le statut d'association d'intérêt général
- Présence sur Instagram

Election des administrateurs pour les années 2025 à 2027

Les administrateurs sont élus par l'assemblée générale pour une durée de 3 ans

Administrateurs ne se représentant pas :

- Juliette David
- Guillaume Blondel
- François Arlabosse

Administratrice démissionnaire :

- Annick Gout

Administrateurs dont le mandat arrive à échéance et demandant leur renouvellement :

- Marguerite Vincenot
- Marie-France Ricard
- Viviane de Clippele

Adhérents candidats au conseil d'administration :

- Alain Mutel
- Frédéric Cadic

Marguerite Vincenot, Marie-France-Ricard et Viviane de Clippele sont réélues à l'unanimité.
Alain Mutel et Frédéric Cadic sont élus à l'unanimité.

Pour rappel, les autres membres du conseil d'administration sont :

- Marie-Noëlle Mole (2026)
- Dominique Maris (2026)
- Alain Gauthier (2027)
- Philippe Gout (2027)
- Bernard Mouton (2027)

- Isabelle Otlet (2027)
- Laurent Roscoët (2027)

Fin de l'assemblée générale ordinaire à 19h00